


 SAMU 15	 POLICE GENDARMERIE 17	 POMPIERS 18	 URGENCES depuis un portable 112
Médecin : ☎ 03 21 71 33 33. Pharmacies : ☎ 0 825 74 20 30 ou servigardes.fr	Centre antipoison : ☎ 0 825 812 822. SOS mains et doigts : ☎ 0 826 20 95 75.	SOS amitié : ☎ 03 21 71 01 71. Sida Info Services : N° vert : ☎ 0 800 840 800.	

ON EN PARLE

Atrébatie : une crèche d'entreprise dès 2011 sur le parc communautaire de Tincques

Mardi soir à Villers-Brûlin, le conseil communautaire de l'Atrébatie a voté l'aménagement sur le parc communautaire de Tincques d'une crèche d'entreprise, qui sera le premier équipement de ce type à voir le jour sur notre secteur, mais aussi l'une des rares crèches d'entreprise du Pas-de-Calais.

PAR DAVID DERIEUX
saintpol@lavoixdunord.fr
PHOTO ARCHIVES ST. MORTAGNE

Cet équipement sera abrité par la plateforme multiservices actuellement en phase d'achèvement. La crèche devrait être opérationnelle pour la rentrée de septembre 2011. Elle permettra la création de cinq emplois (un directeur, trois encadrants et un personnel de service) et proposera des solutions de garde d'enfants pour des parents du territoire, ou d'autres qui occupent un travail posté sur le parc communautaire de Tincques.

En l'état actuel de la réflexion, la crèche est pensée pour accueillir treize enfants (âgés de 8 semaines à 4 ans) sur un espace de 137 m², ceci 5 jours par semaine sur une large période de fonctionnement (a priori de 7 heures à 19 heures).



La crèche d'entreprise sera la première à voir le jour sur notre secteur.

Depuis que l'hypothèse de créer cet équipement a été émise, il y a un an environ, plusieurs études ont été menées en partenariat avec la CAF, la PMI (protection maternelle infantile), le conseil gé-

néral et la MSA. Ceci afin de mesurer les besoins dans ce domaine. Des besoins bien affirmés par les familles puisqu'elles ont été 82 (comptant un enfant de moins de trois ans ou à naître) à répondre à

l'étude proposée, et parmi elles 31 à se déclarer intéressées. Du côté des trois industriels sondés, l'écho est le même, sachant que les entreprises bénéficieraient d'un taux d'exonération élevé (83 %) pour

la réservation de places. Enfin, du côté des assistantes maternelles, l'actuel taux de remplissage élevé est un indicateur auquel les élus ont été sensibles. À ce jour, le territoire compte 250 places pour enfants chez des assistantes, et seules 30 de ces places sont libres, ce qui représente un taux de remplissage de 88 %. Il reste aussi des familles qui ne trouvent pas de solu-

En l'état actuel de la réflexion, la crèche est pensée pour accueillir treize enfants.

tion dans le schéma actuel. Le maire de Tilloy-lès-Hermaville, Alain Bailleul, s'est inquiété du phénomène cyclique - lié aux constructions - de la baisse des naissances dans le secteur actuellement. Une remarque entendue par le président, Pierre Guilleman, pour sa part confiant dans le dynamisme du territoire et dans la légitimité de le doter de cette crèche. L'équipement verra donc bien le jour, géré par un prestataire privé. Plusieurs sociétés se sont déjà portées candidates pour exploiter cette crèche, qui semble particulièrement bien venue pour les nombreuses jeunes femmes qui occupent des emplois postés aux Délices 7 Vallées ■